



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2024 a été voté le 5 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

BUDGET PRINCIPAL

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 543 694.22 €.

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances ...).
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
- 67 Les charges exceptionnelles.
- Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les dépenses de personnel représentent 33.10 % des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 543 694.22 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	139 404,00 €	Recettes des services	19 385,00 €
Dépenses de personnel	180 050,00 €	Impôts et taxes	189 316,00 €
Subvention budget M49	25 093,78 €		
Autres dépenses de gestion courante	35 850,00 €	Dotations et participations	258 044,00 €
Dépenses financières	37 840,10 €	Autres recettes de gestion courante	58 169,00 €
Dépenses exceptionnelles	1 545,29 €	Recettes exceptionnelles	1 755,22 €
		Recettes financières	25,00 €
		Autres recettes	17 000,00 €
Total dépenses réelles	419 783,17 €	Total recettes réelles	543 694,22 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	12 891,96 €	Résultat reporté	0,00 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 :

-concernant les ménages

. Taxe habitation	10.18 %
. Taxe foncière sur le bâti	46.36 %
. Taxe foncière sur le non bâti	102.23 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 163 707.00 €

d) Les dotations de l'État

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 258 044.00 €.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 1 259 800.48 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 1 259 800.48 €



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	275 828,29 €	Solde d'investissement reporté	0,00 €
Travaux d'équipement	380 623,54 €	Virement de la section de fonctionnement	111 019,09 €
Remboursement d'emprunts	326 962,65 €	FCTVA	12 806,00 €
Autres	500,00 €	Taxe aménagement	3 000,00 €
Restes à réaliser	275 886,00 €	Subventions	177 913,00 €
		Emprunts	421 427,85 €
		Dépôts cautionnement	500,00 €
		Affectation résultat 1068	208 242,58 €
		Produits (écritures d'ordre entre section)	12 891,96 €
		Restes à réaliser	312 000,00 €

c) Les principaux projets de l'année 2025 sont la réfection de la voirie communale, la rénovation énergétique de la mairie et de l'école et l'installation de panneaux photovoltaïques

d) Les subventions d'investissements prévues :

- Etat : 177 913,00 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a)

Recettes et dépenses de fonctionnement : 543 694,22 €.

Recettes et dépenses d'investissement : 1 259 800,48 €

Réparties comme suit :

- Dépenses investissement :

Crédits reportés 2024 : 275 886,00 €

Nouveaux crédits : 708 086,19 €

Solde reporté 275 828,29 €

TOTAL : 1 259 800,48 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- Recettes investissement :

Affectation du résultat 2024 :	208 242.58 €
Crédits reportés 2024	312 000.00 €
Nouveaux crédits :	739 557.90 €
TOTAL :	1 259 800,48 €

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/ population : $419\,783.17/445 = 943.33$ €/habitants

Produits des impositions directes/population : $189\,316.00/445 = 425.43$ €/habitants

Recettes réelles de fonctionnement/population : $543\,694.22/445 = 1221.78$ €/habitants

c) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 1 204 131.53 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 34 347.76 €

d) Taux d'imposition

	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe habitation			9.98	10.08	10.18
Taxe foncière bâtie	44.50	45.00	45.45	45.90	46.36
Taxe foncière non bâtie	99.24	99.24	100.23	101.23	102.23

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

a) Prévisions

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 79 005.26 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 79 005.26 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 299 045.26 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 299 045.26 €

- Dépenses d'investissement :

Crédits reportés 2024 :	64 329.00 €
Nouveaux crédits :	147 051.11 €
Solde reporté	87 665.15 €
TOTAL :	299 045.26 €

- Recettes d'investissement :

Crédits reportés 2024 :	29 070.00 €
Nouveaux crédits :	269 975.26 €
Solde reporté	0 €
TOTAL :	299 045.26 €

b) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 134 270.73 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 4326.28 €

c) Les principaux projets de l'année 2025 sont la télésurveillance et système de traitement, le raccordement AEP du Moulin du Marquis et la protection des captages.